**Politique des déchets radioactifs et stratégies de gestion des déchets radioactifs ACTION ACTION DECHETS NUCLÉAIRES NOTE D'INFORMATION - MARS 2022**

En novembre 2020, le ministre des Ressources naturelles a annoncé que Ressources naturelles Canada (RNCan) dirigerait un examen des politiques canadiennes en matière de déchets radioactifs. Cela faisait suite à un ensemble de recommandations formulées en 2019 par une équipe multinationale d'experts de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), selon lesquelles le Canada devait améliorer sa politique actuelle et établir une stratégie nationale connexe pour la gestion des déchets radioactifs.

Plus de 100 organisations de la société civile ont participé à l'examen de la politique de RNCan entre novembre 2020 et mai 2021, s'engageant dans des forums en ligne, des tables rondes virtuelles et des soumissions écrites. Les principaux messages de la société civile comprenaient, sans s'y limiter, les éléments suivants :

* Le Canada a besoin d'une agence indépendante, sans lien de dépendance avec le gouvernement et l'industrie, pour superviser la gestion des déchets radioactifs et leur déclassement ; la SGDN n'est pas cette agence.
* Les déchets radioactifs ne devraient PAS être abandonnés ; la politique devrait prévoir un entretien et une surveillance perpétuels.
* Le gouvernement et l'industrie doivent être ouverts et transparents dans la gestion des déchets radioactifs et leur transport.
* Les peuples autochtones et les autres Canadiens ont le droit d'accéder à l'information, de participer à la prise de décision et de connaître les risques.
* La politique doit interdire explicitement l'importation de déchets radioactifs en provenance d'autres pays.
* L'extraction de plutonium (par retraitement ou pyrotraitement) à partir de déchets de combustible radioactif doit être interdite, en raison des problèmes d'environnement, de sécurité et de prolifération.

À la même époque, une société de l'industrie nucléaire, la Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN), a entamé un exercice visant à élaborer une "stratégie intégrée en matière de déchets radioactifs" à l'invitation du ministre des Ressources naturelles. Dans l'ensemble, les organisations de la société civile n'ont pas participé à l'exercice de la SGDN.

**Projet de politique : "Modernisation de la politique canadienne de gestion des déchets radioactifs et de déclassement".**

Le 1er février 2022, RNCan a publié son projet de politique sur la gestion et le déclassement des déchets radioactifs afin de recueillir les commentaires du public, ainsi qu'un troisième et dernier rapport intitulé " What We Heard Report ". La date limite pour les commentaires est le 2 avril 2022.

Le projet de politique vise à assurer la santé, la sûreté, la sécurité et la protection de l'environnement ; l'ouverture, la transparence et l'engagement inclusif avec les peuples autochtones et autres ; et un engagement envers l'" excellence mondiale ".

|  |  |
| --- | --- |
| **Points forts** | **Principales faiblesses** |
| * Reconnaît au moins nominalement les peuples autochtones et fait référence à l'engagement du Canada à mettre en œuvre la loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.
* inclut le transport dans les activités connexes
* Elle est plus détaillée que la politique d'une demi-page de 1996 qu'elle remplacera.
* Reconnaît que le Canada a pris des engagements internationaux qu'il doit respecter.
* fournit une base pour la poursuite du débat politique.
 | * n'établit pas de surveillance indépendante de l'industrie et des opérations nucléaires
* ne prévoit pas de norme nationale pour la caractérisation des déchets radioactifs et la tenue d'un inventaire vérifié
* confie à l'industrie nucléaire la responsabilité d'élaborer des stratégies de gestion des déchets et ne prévoit aucun rôle pour le gouvernement fédéral, les peuples autochtones ou la société civile en ce qui concerne l'élaboration et la mise en œuvre d'une "stratégie intégrée" pour les déchets radioactifs
* Indique que le retraitement des déchets radioactifs serait simplement soumis à une "approbation politique" plutôt que d'affirmer la politique canadienne de longue date qui interdit le retraitement.
* Permet des "exceptions" à l'interdiction d'importer des déchets radioactifs pour les éliminer au Canada.
 |

Prochaines Étapes

La période de commentaires sur le projet de politique se termine le 2 avril. Il n'y a pas eu de séances de participation publique. Le ministre n'a fait aucune déclaration sur le projet de politique. Le comité directeur de de la Politique canadienne en matière de déchets radioactifs de [Action Dechets Nucléaires](https://nuclearwastewatch.weebly.com/)a préparé une politique alternative. Voir le document [ICI](https://nuclearwastewatch.weebly.com/uploads/1/4/9/1/14913256/nww-policy-response-to-nrcan-draft-policy_march2022.pdf).